[illegible]me ANNEE — PRINCE-ALBERT, SASK., JEU. 6 AVRIL 1916 — No. 4

Organe des Catholiques de langue française du Nord-Ouest.

ABONNEMENTS:
Un an (Canada)........$1.60
Un an (Etranger) fr7 50 $1.50

ANNONCES
La ligne (1ère insertion) $0.12
Insertions subséquentes 0.08
Mariage, Décès, Naissance. - - - - .25

LE PATRIOTE DE L'OUEST

Le seul journal français de la Saskatchewan

REDACTION:
405, 13ème RUE

ADMINISTRATION
1303, 4ème Avenue Ouest
Prince-Albert, Sask.
Téléphone 2964

NOTRE FOI! NOTRE LANGUE!

[illegible]-F. AUCLAIR, O.M.I., *Rédacteur en Chef.* — PUBLIÉ PAR LA CIE LA BONNE PRESSE LTÉE. — J.-P. DAOUST, *Administrateur.*

L'Angleterre et le Pape

Le premier ministre de l'Angleterre, M. Asquith, a fait cette semaine une visite officielle au Pape. Il a causé seul à seul, nous disent les dépêches, durant une demi-heure avec Sa Sainteté Benoit XV, dans la bibliothèque du Vatican, et il a baisé avec respect l'anneau pontifical.

Depuis que l'Angleterre s'est séparée de Rome, au XVIe siècle, c'est la première fois qu'un chef de ministère anglais rend officiellement visite au Pape.

Les idées ont bien changé en Angleterre depuis un siècle, et surtout au cours des dernières années le rapprochement de Rome s'est accentué. Rappelons ici que peu de temps après le commencement de la guerre, l'Angletrre a nommé Lord Howard ambassadeur officiel accrédité au Vatican.

Nos vaillants compatriotes du Manitoba

Avec une brutalité encore plus cynique que le Règlement Pyne-Ferguson de l'Ontario, la loi Thornton-Norris supprime, on le sait, tout enseignement du français au Manitoba.

Il n'y a pas là de discussion possible sur les bonnes intentions de la loi, puisque c'est l'étranglement pur et simple. C'est un avantage sur le Règlement XVII d'Ontario, que certains stratèges d'arrière-boutique même de Winnipeg, chercheront jusqu'à la fin du monde à vouloir justifier, soi disant pour se défendre de se trouver logés, étant irlandais, à la même enseigne que les Orangistes qu'il reste toujours assez difficile de classer parmi les défenseurs de l'Église catholique ou simplement de la justice la plus élémentaire.

Mais si le Règlement XVII soulève une telle indignation par tout le pays que sera-ce donc de la loi Norris-Thornton une fois qu'elle se sera bien manifestée dans toute sa hideur à toute la population du Canada ?

Et cela viendra lorsqu'il s'agira d'appliquer la loi.

C'est alors que les Boches seront arrêtés net sur les bords de la Rivière Rouge par la résistance infrangible de nos vaillants compatriotes manitobains avec l'appui effectif non seulement de toutes les forces françaises du Canada, mais aussi de tous ceux qui ont encore le sens de la justice dans notre pays.

En attendant, nos compatriotes manitobains ont jeté aux orties toutes les vieilles casaques rouges ou bleues des partis politiques, et ils ne forment plus qu'un parti, le parti de résistance jusqu'au bout.

Depuis le 25 février, où les Canadiens français en assemblée plénière ont décidé la fondation de l'*Association d'Education du Manitoba*, [illegible] s'organisent activement pour la défense. Le Comité exécutif se réunit chaque semaine et élabore le plan d'action. D'importantes assemblées ont eu lieu déjà.

Et [illegible] bien que tous prendront part à la lutte. Ces jours derniers l'Association a tenu une grande assemblée pour mettre les dames au courant de la question. Les dames au Manitoba peuvent maintenant se servir de l'arme du vote. Le premier usage qu'elles en feront sera pour la défense du foyer, pour arracher aux barbares l'âme de leurs enfants.

Questions qui subsistent

Nous avons eu l'occasion à plusieurs reprises d'attirer l'attention de nos lecteurs sur notre organisation scolaire provinciale.

Il ne [illegible] guère passé de semaine sans que nous abordions la question scolaire, de l'un de ses multiples côtés. Nous ne nous sommes pas intéressés à l'enseignement à un point de vue purement négatif. Il y a [illegible] auxquelles nous n'hésitons pas à prêter notre entier concours [illegible] comme il y a des réformes relativement aux quelles nous sommes [illegible] prendre la tête du mouvement. Mais l'éducation est une [illegible] nous est d'avancer prudemment. Les bonnes réformes [illegible] avec lenteur.

[illegible] nous estimons qu'il n'existe pas de majorité [illegible] révision radicale de notre législation scolaire.

[illegible] il est impossible d'écarter définitivement de la question [illegible] conflits de races, de langues et de religions. Ce [illegible] abstraction de ces réalités primordiales qu'on aboutira [illegible] satisfaisante; au contraire, il faut en tenir sérieusement [illegible]. Suivant les nécessités de nos institutions politiques, [illegible] l'enseignement est dans l'orbite parlementaire, mais [illegible] soit n'a le droit d'imposer à tous les doctrines et [illegible] majorité.

[illegible] qu'il existe une fraction qui désire la disparition [illegible] de l'organisation scolaire, écoles séparées et [illegible] qui peut nier que cette nécessité inhérente au [illegible] avantages qui sont de nature à en compenser les [illegible]? Et, d'ailleurs, qui y voit des inconvénients, à [illegible] de qui tout le monde se méfie; et si des inconvénients [illegible] quels sont-ils ?

[illegible] renforcer l'autorité centrale, mais que fera-t-on de [illegible]?

Pour[illegible] ne tient-on pas compte de la dispersion de la population, [illegible] avancé encore de l'esprit public qui comprend plus [illegible] la nécessité de l'instruction? Le procédé qui consiste [illegible] tous les effets aux mêmes causes est inadmissible. [illegible] compte des circonstances et dans un pays comme le nôtre la modération est la meilleure base de toute solution, quelque soit la nature du problème.

LA GUERRE

Marche des événements

MERCREDI 29 MARS

Sur le front Italien.—L'Italie se met de nouveau en évidence par le succès de ses troupes sur les hauteurs au nord-ouest de Gorizia, où elles ont capturé 302 Autrichiens dont 11 officiers.

Plusieurs aéroplanes autrichiens ont aussi été descendus par les canonniers italiens.

A Verdun.—Après six jours de calme relatif, et sans doute de préparation intense, les Allemands ont de nouveau lancé des attaques folles sur un front de 2 milles entre Malancourt et Avocourt.

Leur but était évidemment de déloger les Français de la pointe très accentuée de terrain de Malancourt qu'ils occupent encore jusqu'ici au nord-ouest de Verdun.

L'attaque fut effectuée par une division allemande entière, et Berlin réclame la capture de 486 hommes et 12 officiers.

Par ailleurs il y a eu une grande activité d'artillerie sur le front de Bethincourt, le Mort-Homme et Cumières.

A Salonique.—Les Allemands, pour la seconde fois ont fait leurs aéroplanes survoler Salonique, où [illegible] une trentaine de [illegible].

Sur sept avions engagés dans le raid, 2 ont été descendus par le tir français.

JEUDI 30 MARS

A Salonique.—Le raid sur Salonique par des avions allemands soulève l'indignation des Grecs de cette ville qui demandent au roi Constantin d'intervenir directement pour faire cesser ces actes de malveillance. Les Allemands avaient pour but d'atteindre les vaisseaux de guerre des Alliés, dans la rade; ils n'ont pas réussi; mais s'ils ont voulu aussi agacer les Grecs, ils y sont parvenus.

On annonce que sur 30 000 fuyards serbes 22,000 ont péri de froid et de privation dans cette retraite forcée.

Sur mer.—Le capitaine du Sussex a déclaré officiellement, qu'il a vu la torpille lancée pour détruire son bateau, mais qu'il n'a pu réussir à l'éviter en dépit de ses efforts de manœuvre—ce fait indique le dessein et l'intention des Allemands de frapper sans avertir dorénavant.

A St. Eloi.—L'explosion des mines par les Anglais sous les tranchées allemandes à St. Eloi a eu des effets vraiment désastreux pour les Allemands dont tout un régiment a été détruit sans pouvoir recevoir de renfort, attendu que toutes les tranchées de communication ont été détruites.

Officiel français.—Au sud de la Somme les Français se sont maintenus sur un point, ouest de Vermandwillers que les Allemands ont bombardé avec violence, avant de lancer l'attaque d'infanterie.

Il n'y a pas eu de nouvelle attaque allemande sur Malancourt, mais le combat a persisté avec beaucoup d'activité dans le bois d'Avocourt, sans aucun succès pour les Allemands.

Au surplus on annonce le bombardement efficace au moyen de bombes d'aéroplanes, des gares de Sablons-Metz de Pagny-sur-Moselle et de Maizières-Les-Metz.

Les Allemands ont jeté des mines à la dérive dans la Meuse près de St. Mihiel.

Peut-être.—Si vraiment on a déjà surpris les secrets de la grande conférence des Alliés à Paris, l'annonce d'une grande offensive commune prochaine serait sans doute fondée sur la vérité.

VENDREDI 31 MARS

Autour de Verdun.—Les Français ont du abandonner le village de Malancourt devant une forte attaque nocturne, menée de trois côtés à la fois. Ils se sont fortifiés aux abords du village en ruines après avoir fait payé cher en morts aux Allemands leur avance irrésistible à cause du nombre de soldats engagés dans la lutte.

Les Allemands annoncent la capture de 22 prisonniers en cet endroit.

Par contre l'ennemi malgré ses efforts réitérés n'a pu déloger les Français des positions enlevées il y a quelque jours autour d'Avocourt.

En Russie.—Il est annoncé de source allemande que les Russes ont diminué leur activité en présence de l'énormité de leurs pertes, et de la résistance allemande, autour du lac Varoz de Jacobstadt, au nord-ouest de Dvinsk, et de Lidzy au sud. L'offensive russe s'étendait déjà sur une longueur de [illegible] milles.

De [illegible] presse [illegible].—[illegible] autorités teutonnes ayant consenti à ce qu'un journaliste visite le front de bataille à Verdun, le rapport de ce correspondant de presse fait, pour ainsi dire à chaque ligne, clairement entrevoir la supériorité des Français sur leurs adversaires.

On y voit nettement indiquée l'efficacité de la résistance du flanc française contre l'attaque allemande de Donamont. Cette manœuvre, dirigée de Regneville et de Forges, fit échouer l'attaque de front allemande en forçant l'ennemi à s'occuper pendant longtemps des opérations sur la rive ouest de la Meuse.

On y découvre aussi confirmé irrévocablement l'assurance que l'artillerie française fait de l'excellent ouvrage dans les lignes ennemies et parmi les batteries teutonnes. Il annonce que le moral des prisonniers est bon en faisant connaître leur entrain et leur assurance de la victoire prochaine ainsi que leur grande confiance en leur chef, le général Petain.

Pirate tout seul.—Un nommé Schiller espion allemand que l'on croit être officier de marine a réussi à terroriser l'équipage du vaisseau anglais Matoppo, après en avoir sequestré le capitaine. Il menaça de faire sauter le vaisseau qu'il disait miné. Enfin on put à l'aide de signaux faire venir du renfort de Lewes-Del—où le fameux pirate dirigeait le bateau pour aborder.—Il fut cueilli à sa sortie du vaisseau, et ramené à terre pour être mis sous clef.

Le Matoppo venait de quitter New-York pour Vladivostock.

A Corfou.—On a découvert toute une organisation grecque à Corfou pour approvisionner les sous-marins allemands et leur donner des informations.—40 arrestations ont eu lieu.

SAMEDI 1er AVRIL

Sur les deux fronts.—Les Allemands bien qu'ayant bombardé violemment les positions françaises aux abords de Malancourt, n'ont pas essayé d'avancer davantage en lançant des attaques d'infanterie. Il est dit que Malancourt fut cédé aux Allemands par le bataillon français qui le défendait après une attaque ennemie, 20 fois supérieure en nombre.

Les Allemands dirigent aujourd'hui leurs troupes sur le Fort de Vaux par Donaumont. Les français admettent qu'à la suite d'une seconde attaque exceptionnellement violente, les allemands, ont pu prendre un pied-a-terre à Vaux.

Les Allemands prétendent avoir abattu plusieurs avions français. Ils affirment aussi qu'au moins 50 divisions russes sont entrées en lutte depuis février autour de Dvinsk et que leurs pertes montent à 140,000 hommes, sur 500,000 engagés contre les troupes du fameux Von Heindenburg. Ils désirent bien faire croire que l'offensive russe est enrayée.

Encore eux.—L'Angleterre a de nouveau été visitée par 5 Zeppelins. Cette fois-ci un les pirates, le L15 touché par des obus incendiaires est tombé à l'eau dans l'estuaire de la Tamise et a coulé pendant le remorquage; l'équipage a été capturé. *Les autres ont lancé* des bombes en différents endroits causant aussi la mort de 28 personnes et en blessant 14.

Dans la Mer Noire.—Les Turcs ont envoyé un de leurs sous-marins torpiller le vaisseau hôpital "Portugal" chargé de 273 passagers, dont 158 seulement ont été sauvés. Il y a 15 Sœurs de charité noyées; 50 aides-médecins russes et 29 français de l'équipage manquent aussi.

Le Pirate solitaire.—Schiller a été évacué sur New-York de la prison de Lewes-Del d'où [illegible] il allait être délivré par un coup de main secret.

LUNDI 3 AVRIL

Dans le Caucase.—Les Turcs annoncent qu'ils réussent avec avantage aux Russes, sur [illegible] ont coulé 3 vaisseaux de transports.

Les Zeppelins.—[illegible] d'un de leurs [illegible] les Allemands ont [illegible] leurs Zeppelins [illegible] et sur l'Angleterre [illegible] n'annonce pas [illegible] a 10 tués et 11 [illegible] L'Allemagne [illegible] ont été causés [illegible] dirigeables.

A Verdun.—[illegible] que le siège de Verdun [illegible] rentrer dans une nouvelle phase. Des attaques violentes [illegible] sur Vaux. On évalue le nombre des assaillants à 25,000 et [illegible] entendre que les Allemands ont réorganisé leurs troupes et approvisionné leur artillerie tant en munitions qu'en nouvelles pièces plus nombreuses et beaucoup plus formidables que les premières. Leur gain s'élève à quelque centaines de verges. Les Français contre-attaquent vigoureusement.

MARDI 4 AVRIL

Ils n'en finissent pas.—Les Zeppelins continuent toujours de visiter l'Angleterre, sans dommage, disent les Anglais, mais les Allemands eux prétendent avoir détruit hier des fortifications près de Yarmouth. La presse anglaise certifie que le public anglais commence par trouver cela amusant.

Rumeurs de guerre pour la Hollande.—La frontière hollandaise est fermée pour l'Allemagne. On prétend que les Allemands pourraient bien se décider à envahir la Hollande les premiers. Les Hollandais affirment n'avoir aucune crainte du côté de l'Angleterre, et les Allemands par leur presse tâche de faire croire à la Hollande qu'elle n'a rien à redouter de l'Allemagne.

Vaisseaux perdus depuis la guerre.—La perte totale des vaisseaux anglais depuis la guerre est dans la proportion de 5 pour 100. Il y a eu 379 vapeurs et 31 bateaux à voile détruits. La France a perdu 41 vapeurs, 12 voiliers. La perte des nations neutres n'est guère moindre que celle des Alliés.

Sur le front Ouest.—Violents combats dans l'Argonne autour de Maufancon et Malancourt surtout. Les positions françaises de Vaux perdues avant hier sont de nouveau reconquises et consolidées. Les Allemands annoncent de violentes attaques sur le bois Caillette, aux environs de Donaumont. Les Anglais ont repris le fameux cratère de mine à St. Eloi. Voilà 8 jours que l'on se bat pour la possession de cet avantageux trou.

Réponse aux Etats-Unis.—Les Alliés font savoir clairement aux Etats-Unis, en réponse à la note envoyée, qu'ils continueront de visiter les colis postaux en route pour les pays scandinaves et de saisir les contrebandes de guerre aussi expédiés en Allemagne.

Corruption politique d'un bout à l'autre du pays

Toutes les provinces y passent l'une après l'autre. C'est maintenant le tour de la Colombie Anglaise. Il faudrat là aussi paraît-il une enquête de Commission Royale.

[illegible] l'affaire c'est [illegible] celle du comité des [illegible] à Ottawa, qui a nécessité le rappel [illegible] d'Angleterre, de Sir Sam Hughes et la nomination par M. Borden d'une Commission Royale composée du juge Meredith, juge en chef de l'Ontario, et du juge Duff de la Cour Suprême.

Les accusations ont été portées [illegible] M. K[illegible] député de Richmond, et [illegible] qu'un ami [illegible] du Ministre de la Milice, [illegible] Wesley Allison, a réalisé [illegible] petit profit de $1 000,[illegible] avec deux autres associés sur un contrat de munitions.

A Régina les témoignages apportés jusqu'ici devant la Commission Royale n'ont rien ajouté de nouveau à ce qui avait déjà été dit devant le comité d'enquête de la Chambre, et rien n'a été définitivement prouvé contre les membres du cabinet, mais quelques députés sont plus sérieusement incriminés.

L'anglais n'est pas plus officiel que le français

Voici le témoignage sur cette question du jurisconsulte le plus autorisé de tout le Canada. M. John S. Ewart, l'avocat de la minorité catholique du Manitoba qui en 1894 gagna son point devant le Conseil Privé en Angleterre. La déclaration de M. Ewart fut publiée dans l'*Evening Journal* et le *Citizen*, d'Ottawa, le 21 et 22 mars. Ce qui est vrai de l'Ontario s'applique aussi aux autres provinces, la Saskatchewan, comme le Manitoba, l'Alberta, etc. Ce document que nous reproduirons ci-dessous dans le texte original accompagné de sa traduction est à conserver pour mettre sous les yeux de ceux qui vont affirmant que le français n'a pas de droit en dehors de la province de Québec. Si le français n'a pas de droit l'anglais n'en a pas non plus.

EQUAL RIGHT OF LANGUAGE

Editor Citizen.—

The considerations involved in the present deplorable bilingual controversy cannot be adequately dealt with in a letter to the newspapers, and I intervene merely for the purpose of supplying an answer to a question which a good many people seem to think must be answered in the negative, from which negative the conclusion is drawn that bilingualism ought not to be permitted. The question is whether the French language has by law a position in the province of Ontario equal to that of the English language. The general [illegible]

[illegible]

[illegible] passed in fa- [illegible] objection [illegible] used official [illegible]

[illegible] British statute [illegible] was no clause in the Canadian constitution upon the subject of language and that, there being no [illegible] parliament was perfectly free to do what [illegible] wished. And it did [illegible] used both languages.

The province of Ontario is today in precisely the same legal position as was United Canada under the act between 1841 and 1867.

John S. Ewart.

21st March, 1916, Ottawa.

DROITS EGAUX DES LANGUES

M. le Rédacteur du "Citizen".

On ne peut pas traiter d'une façon parfaite dans une lettre aux journaux, les nombreuses considérations renfermées dans la controverse déplorable au sujet de la question bilingue et je n'interviens que dans le but de répondre à une question à laquelle un grand nombre de personnes désirent voir donner une réponse négative, afin de démontrer par cette réponse que le bilinguisme ne devrait pas être toléré. La question est de savoir si le français a dans la province d'Ontario une existence égale à celle de l'anglais. L'opinion [illegible] contraire [illegible]

[illegible]

[illegible] de 1841-15, une [illegible] de rapous- [illegible] inadmissible. La [illegible] rappelée, et depuis [illegible] ont été employées [illegible] dans le Canada.

Il faut reconnaître qu'après le [illegible] britannique, il n'y [illegible] plus de clause dans la constitution canadienne au sujet de la [illegible], et que, puisqu'il n'y avait pas de prescription ou de proscription, le parlement était parfaitement libre de faire ce qu'il désirait. Et il l'a fait. Il se servit des deux langues.

La province d'Ontario est aujourd'hui précisément dans la même situation égale que le Canada-uni sous l'acte de 1841 à 1867.

John S. Ewart.

21 mars 1916.

de fierté nationale pour refuser d'acheter de leurs persécuteurs.

Cette tactique va tôt ou tard produire son effet.

D'autre part, le vaillant *Progrès du Golfe*, de Rimouski, écrit sous le titre "Hommage à MM. Eaton et Simpson."

"On nous accorde la permission de publier l'extrait suivant d'une lettre que le Directeur d'une maison d'éducation importante de notre région a écrite à MM. Eaton et Simpson, les deux grands marchands de nouveautés ontariens. On le sait, ces messieurs recrutent leur clientèle québécoise au moyen de *jolis* catalogues *anglais*, qu'ils adressent à tout le monde et son père. Quelle était la maison canadienne *un peu chic* qui n'achetait pas chez Eaton, jusqu'à ces derniers temps? Et l'argent des bons Québécois tombait dru dans la caisse rebondie de ces gros commerçants. Il paraît que ça change. De tous côtés le sentiment national des Canadiens-Français amèrement blessé par le *bochisme* des Ontariens s'est réveillé. Il s'éveille de plus en plus. Et la conclusion en est que partout on met *dehors*, le pied au derrière en quelque sorte, les représentants des persécuteurs. Ils n'ont du reste que ce qu'ils méritent. S'ils ne veulent pas vivre amicalement avec nous [illegible] [illegible]

[illegible]

nos ennemis et veuillez [illegible]

Parce que vous vous [illegible] *Canada* [illegible] *au trait* [illegible] *dans la province de* [illegible] *des vôtres ont conclu que* [illegible] *notre infério-rité et que vous avez droit* [illegible] *considérés comme apparte-nant à une race supérieure.* [illegible] *mentalité catholique et fran-*[illegible] *nous a ainsi habitués à don-ner aux autres tous leurs droits et à nous montrer généreux surtout envers ceux qui sont faibles. L'a-bus de cette force brutale partout où vous êtes en majorité a blessé le sentiment de fierté nationale de tous les Canadiens-Français, vos égaux par les droits, vos aînés par la possession du sol et vos supé-rieurs par l'esprit de justice et de charité qui les distingue. Vous nous forcez à nous défendre et c'est debout que vous nous trouverez maintenant.*

Je suis d'autant plus à l'aise pour vous parler sur ce ton, que mon aïeul luttait à côté des Anglais sur les Plaines d'Abraham. Peu d'années après, il avait le bon esprit de s'allier à une femme canadienne-française pour fonder un foyer d'où sont sorties des générations qui ont appris à respecter les droits des minorités, le pacte fédéral et les engagements de leur Souverain.

Ne dédaignez pas, Messieurs, de recevoir l'expression des sentiments de dégoût que la conduite des vôtres nous inspire, et veuillez croire que ces sentiments sont bien ceux de

Votre serviteur.

XX.

Rarement avons-nous lu lettre plus cinglante et plus à point. Il mérite de ses compatriotes, l'auteur de cet *hommage* aux bourgeois cossus de la Nouvelle-Prusse.

C'est significatif

Le Droit reproduit la note suivante d'un journal anglais de l'Ontario le *Mercury*, de Guelph:

"Un agent de commerce représentant une maison ayant un grand établissement à Québec, est allé dans cette ville la semaine dernière. Il arrivait justement d'une tournée dans cette province; il était fermement convaincu que le boycottage commercial n'était pas un mythe. Au premier endroit où il frappa il fut reçu par ce défi: "Parlez-vous français?" Il répondit dans la négative et quoique le propriétaire avec qui il avait fait des affaires parlât assez facilement l'anglais, il ne voulut pas traiter d'affaires avec lui, ni lui donner de commande. L'agent voyageur dit que d'autres agents ont subi le même sort."

Qu'on le remarque bien, cette note est prise dans un journal anglais; elle constate que nos gens du Québec parlent "assez facilement en anglais; elle avoue qu'il y a un blocus commercial très efficace contre l'Ontario. Trois points importants qui amèneront des résultats pratiques avant longtemps si nous voulons persévérer.

Les autorités d'Ontario prétendent avoir le droit d'empêcher l'enseignement du français dans nos écoles; nos gens ont certainement le droit d'acheter où ils voudront, et ils ont assez de cœur et

Feuilleton du "Patriote de l'Ouest" No. 4

ROSE-MARIE

Par Bertrand de SIVRAY

(*Suite*)

Sans rien dire, à cause de l'étranger, Martin lui indiqua d'un geste une chaise, et commença à lui dicter les sacs donnés et le prix de chaque sac.

De temps en temps, le meunier faisait quelque contestation, le fermier discutait et il était près de midi lorsque le travail fut terminé.

Le déjeuner fut silencieux. Rose-Marie voyait arriver avec crainte l'instant de l'aveu.

Martin Rovaire ruminait les remontrances qu'il allait faire à sa fille et Pascaline tremblait en pensant que tout à l'heure il lui faudrait se mettre entre son mari et son enfant chérie et donner tort à l'un d'eux.

[illegible] avait desservi la table et [illegible] Rovaire allait se lever [illegible] Rose-Marie s'adressa à lui [illegible] dit-elle, d'une voix [illegible] un peu tremblante, et [illegible] maman, j'ai à vous parler [illegible]

[illegible] se trouve bien, fit rude[illegible] la fin, car moi aussi, j'en [illegible] te dire.

[illegible] commence d'abord, je par[illegible]

[illegible] couragée par le ton brus[illegible] courroucé de son père, [illegible] fille hésita un instant: [illegible] puisant en sa piété la force [illegible] continuer, elle dit :

Je sais que je vais vous causer un grand chagrin, surtout une grande déception, mais cependant l'heure est venue de vous dire mes projets et mes espérances.

Elle s'arrêta encore, profondément émue, au moment où se jouait tout son avenir; enfin, s'armant de courage, elle acheva:

—J'ai fait une promesse à Dieu, me permettrez-vous de la tenir? Je lui ai juré de lui appartenir à jamais, et si vous voulez bien y consentir, je serai Sœur de Saint Vincent de Paul!

Les Rovaire s'attendaient si peu à cette confidence qu'ils furent un instant anéantis, et un silence impressionnant régna dans la salle.

Mais le père se ressaisit bien vite, d'un bond, il fut debout et [illegible] devant sa fille:

—Et [illegible] croire que je [illegible] consentement à une pareille folie!

Non [illegible] n'y compte pas! [illegible] mon consentement, [illegible] bien! scandait-il, [illegible] rouge de colère, jamais!

—Tu voudrais donc nous quitter? fit doucement Pascaline.

—La jeune fille s'élança vers sa mère, l'embrassa avec élan:

Maman chérie, fit-elle, tandis que des larmes mouillaient ses paupières, ce sera pour moi un grand sacrifice de ne plus sentir votre chaude affection, mais il le faut. Dieu m'appelle!... Puis-je lui résister?

Un ricanement secoua Martin Rovaire.

—Tu comptes attendrir ta mère avec tes sornettes, mais en tous cas, tu ne m'attendriras pas, moi!

De nouveau, la colère le domina:

—Tu es une fille ingrate et dénaturée, continua-t-il: ah! tu veux t'en aller!

As-tu pensé un seul instant à ta mère que tu laisseras seule, à moi qui me fais vieux? Nous avons fait pour toi des sacrifices que nous n'avons pas faits pour tes frères; on t'a élevée en demoiselle, voilà comme nous en sommes récompensés!

L'émotion, l'injustice de ces propos avaient bouleversé Rose-Marie, et c'est en sanglotant qu'elle reprit :

Mais cependant, père, si je me mariais, il faudrait bien que je vous quitte!

Marius a voulu aller au Maroc, vous ne vous y êtes pas opposé!

—Pas de réplique, entends-tu? interrompit vivement le fermier, tu n'iras pas au couvent tant que je serai là, c'est moi qui te le dis!

Et passant devant les deux femmes il sortit, faisant claquer la porte.

—Pauvre chérie! fit Pascaline en prenant sa fille dans ses bras, tu aurais dû te confier à moi avant de demander pareille chose à ton père; je l'y aurais préparé peu à peu, et peut-être...

—Non, maman, répondit [illegible] ment mademoiselle Rovaire, [illegible] n'aurait pas consenti davantage. Ne vous tourmentez pas pour moi, ajouta-t-elle, voyant l'expression angoissée du cher visage maternel, je n'en parlerai plus!

Puis, elle embrassa tendrement sa mère, et séchant ses pleurs, monta dans sa chambre.

Là, Rose-Marie se jeta à genoux.

La tête dans ses mains, elle pria longtemps, confiant à Dieu ses tourments, sa douleur.

Enfin, elle termina en s'écriant

Oh! Jésus! qui, au Jardin des Oliviers, après avoir demandé à votre Père d'éloigner de vous ce calice, avez accepté la volonté divine, donnez-moi la force d'accepter ce temps d'épreuve et recevez encore une fois ma promesse: je ne serai jamais qu'à vous, à vous seul!

Réconfortée, elle rejoignit sa mère, et sans faire allusion à la scène précédente, elle se mit à l'aider dans les travaux du ménage.

III

Quatre mois s'étaient écoulés depuis le jour où Rose-Marie avait essuyé la colère paternelle

La vie, au Mas, avait repris sa tranquillité, n'étaient les regards soupçonneux que jetait parfois Martin Rovaire sur sa fille, personne ne se fut douté de l'orage qui avait éclaté sur les habitants de la paisible demeure.

Rose-Marie, fidèle à sa résolution de ne pas braver son père, n'avait plus jamais parlé de ses désirs et, dans son cœur, elle aspirait toujours à la réalisation de son rêve, extérieurement du moins, elle n'en laissait rien paraître.

Les seules distractions, au Mas des Pins, étaient les visites de Françoise et des enfants.

Ceux-ci, par leurs cris joyeux, leurs rires sonores, mettaient une note de gaieté chez les Rovaire. Ces jours-là Rose-Marie se reprenait à être jeune: elle courait dans la pinède avec ses neveux, glissait avec eux sur les aiguilles de pin qui recouvraient d'un tapis les allées et les sentiers.

Pascaline en la voyant ainsi pensait: Peut-être la garderons-nous! et la physionomie de Martin se détendait tandis qu'il songeait à part lui: "Nous la marierons, puisqu'elle aime tant les enfants, et elle oubliera sa folie!"

Une des grandes joies, au Mas, était apportée par les lettres de Marius. La dernière reçue, en juillet, avait gonflé de [illegible] le cœur des époux Rovaire.

Elle était ainsi conçue:

Mes chers Parents,

Vos bonnes lettres et celles de Rose-Marie me font toujours [illegible] plaisir; je suis moins seul lorsque le courrier m'apporte de vos nouvelles, et pendant un moment, je me sens tout près de vous; je ferme les yeux, et je crois qu'en [illegible] [illegible] je vais voir le clocher [illegible] Accoules.

Non pas que je m'ennuie ici, au contraire, mais je serais content de même de vous embrasser.

Je vais vous apprendre une nouvelle qui vous fera plaisir, je l'espère.

La semaine dernière, la colonne dont je fais partie a dû marcher contre les rebelles.

Il y a eu une rencontre, et nous nous sommes bien battus. Malheureusement nous avons eu à déplorer la mort de sept camarades et d'un de nos officiers. Quant à moi, je n'ai attrapé qu'une égratignure sans conséquence; mais il faut croire que je ne me suis pas trop mal comporté, puisque mon capitaine m'a proposé pour le grade de sergent.

J'en suis tout heureux, et j'espère qu'à mon prochain congé, nous pourrons arroser mes nouveaux galons.

Mes amitiés à Marcelin et à sa femme et aux amis des Accoules. Je vous embrasse bien ainsi que Rose-Marie sans oublier [illegible] et Tonin qui ne reconnaîtront pas leur oncle tant il a bruni.

Votre respectueux fils,

MARIUS.

(*A Suivre*)

Remerciements au Dr Black

Le *Leader*, du 25 mars, en publiant pour la dernière fois sa page hebdomadaire "The Crusade for better Schools", a reproduit presqu'en entier l'article du *Patriote* du 9 intitulé: "Nos syndics d'école". Nous en sommes reconnaissants au Dr Black car cet article contient plus d'un argument que nous nous ne sommes pas fâchés de voir portés à la connaissance du public anglais bien pensant.

—o:—

"Le Droit"

Nos meilleurs vœux au *Droit*, d'Ottawa qui vient de commencer sa quatrième année. Le *Droit* porte fier et haut le drapeau des revendications franco-catholiques en Ontario.

—:o:—

Uniformité des livres d'écoles pour toutes les provinces de l'Ouest

La semaine dernière à Victoria, s'est tenue une réunion des fonctionnaires suivants des ministères d'éducation des quatre provinces: Manitoba, Saskatchewan, Alberta, et Colombie; H. Fletcher, de Winnipeg, sous-ministre; D. P. McCall de Régina, surintendant; J. F. Ross, d'Edmonton, inspecteur général des écoles et Dr. Robinson, surintendant de l'Education en Colombie. Le but de la réunion était de s'entendre sur l'adoption d'un texte uniforme pour les livres d'écoles. Nous devons faire remarquer ici que nos livres d'école ne sont pas tous satisfaisants au point de vue catholique. En a-t-on tenu compte à cette conférence?

—o—

L'honorable juge Noël

Un ordre en conseil d'Ottawa, vient de nommer 8 juges de districts de l'Alberta à la fonction de juges de Cour Suprême de la province. Nous sommes heureux de [illegible] l'hon. juge [illegible] d'Edmonton.

—o—

Sérieuse échauffourée de militaires à Winnipeg

[illegible] 50 soldats [illegible] aux mains de la police. Il est question [illegible] Une [illegible] bien.

—o—

L'expédition de la police dans l'extrême Nord-Ouest

L'inspecteur de police La Nauze fut envoyé à Edmonton au mois de mai dernier à la recherche des Esquimaux [illegible] l'avoir assassiné les Pères Rouvière et Leroux, missionnaires Oblats. Il [illegible] de bonnes nouvelles dans une lettre datée du 15 décembre d'un endroit au nord est du grand lac de l'Ours. L'inspecteur est accompagné de deux hommes de la police montée, d'un guide, d'un Esquimau interprète et de l'un des missionnaires. Il n'a pu encore savoir au juste les circonstances de la mort des Pères Rouvière et Leroux, mais le fait lui-même de la mort est certain.

—o—

Près de 3,000 soldats en 15 jours

Du 15 mars au 31, on a compté 2,609 soldats qui se sont enrôlés à Winnipeg pour la guerre.

—o—

Le chemin de fer de la Baie d'Hudson

Le Sénateur Casgrain à la Chambre a soulevé un débat au sujet du chemin de fer de la Baie d'Hudson. Il prétend que le gouvernement dépense là des millions en pure perte et que le Port Nelson ne pourra devenir praticable. Le sénateur Watson et le Sénateur Davis ont énergiquement défendu le projet et les intérêts de l'Ouest. Il vaudra toujours mieux que le blé soit mis en entrepôt à ce port, si toutefois la saison de navigation se trouvait trop courte, que de pourrir sur le champ, comme cette année, faute de wagons suffisants pour le transport.

—o—

Sérieuses difficultés ouvrières en perspective aux Etats-Unis

On annonce de New-York que les unions ouvrières représentant 400,000 employés de chemin de fer ont posé leurs conditions aux administrateurs des compagnies de chemin de fer demandant réponse d'ici au 29 avril. Les employés exigent une journée de 8 heures et augmentation de moitié du prix pour temps supplémentaire.

—o—

Les grévistes d'Ecosse

Les grèves d'ouvriers de Clyde, près de Glasgow en Ecosse ne sont pas encore terminées. Le ministre des munitions travaille à rétablir l'ordre. Des chefs ouvriers ont été déportés.

—o—

L'année financière du Canada

L'année financière 1915-1916, se termine le 31 mars. Le revenu total de l'année a été de 174 millions. Le ministre l'an dernier ne l'estimait qu'à 120 millions. Le revenu des douanes en mars cette année a été de 10 millions et au mois de mars l'an dernier $7,300,000, pour toute l'année le revenu de ce chef a été de 78 millions.

—o—

Un syndicat Américain contrôle la navigation des Grands Lacs

Un syndicat américain capitalisé à $20,000,000, a acheté 23 bateaux de transport sur les grands lacs. Cette flotte de commerce donnera une capacité de 150,000 tonnes. Le syndicat américain [illegible]

—o—

Terrible collision de chemin de fer

[illegible] Ohio [illegible] blessés.

—o—

Le secrétaire du cardinal Mercier jeté en prison

On rapporte que M. l'abbé Loudin, secrétaire privé du cardinal Mercier [illegible] de Belgique a été arrêté et jeté en prison à Bruxelles. Le gouverneur allemand [illegible] jours allait jusqu'à [illegible] cardinal lui-même.

—o—

Il avait été question d'envahir le Canada

Un espion allemand du nom de Von der Goltz arrêté à New-York a déclaré qu'il était venu du Mexique en juillet 1914 pour mettre à exécution un plan d'invasion du Canada par l'ouest des grands lacs. Il chercha à enrôler des marins à Baltimore, Hoboken et New-York pour cette expédition, mais le plan fut abandonné. Le dessein était de lever assez de soldats pour retenir les troupes canadiennes au pays.

—o—

Rumeurs de démission du cabinet Borden

Une rumeur qui a tout l'air d'un canard, a circulé à Ottawa ces jours derniers que M. Borden avait offert sa démission, que sir Wilfrid Laurier avait été appelé par le Gouverneur et qu'il était question de former un cabinet de coalition.

—o—

La police le retrouve

E. L. Smith, l'ex-gérant de la Banque d'Ottawa, à Régina, qui s'était enfui, a été retrouvé par la police dans une ville des Etats-Unis. Brown et Devlin ont été ramenés il y a quelque temps, l'un du Texas et l'autre de Seattle.

—o—

La marine des Etats-Unis

L'assistant secrétaire Ros [illegible] dit qu'elle est insuffisante et demande que l'effectif soit [illegible] un quart de million de [illegible] et que plusieurs navires de guerre soient incessamment mis en construction. D'après lui l'effectif de la marine anglaise a été [illegible] depuis le début de la guerre.

—o—

L'agriculture manque de bras

La France la mobilisation a causé une diminution [illegible] millions et demi d'acres sur l'étendue des terres en culture. Il faut de toute nécessité remédier à la situation, a déclaré M. Méline, ministre de l'agriculture et réorganiser le travail de ferme.

Au Canada, cette année le manque de main-d'œuvre, [illegible] du recrutement va rendre [illegible] ensemencement de toutes nos terres impossible.

—o—

Le roi des Belges

On nous demande quelles sont les attaches françaises du roi et de la reine des Belges.

Le roi Albert est, par son père, issu de feu le comte des Flandres, l'arrière-petit-fils du roi Louis-Philippe, qui régna en France de 1830 à 1848 et qui descendait en droite ligne du frère cadet de Louis XIV, lui-même petit-fils d'Henri IV et descendant de Saint-Louis. Le roi Albert est, par sa mère, née princesse d'Hohenzollern-Sigmaringen (branche aînée et catholique des Hohenzollern, à laquelle appartiennent le roi de Roumanie et la femme du jeune roi Manuel de Portugal) le petit-fils de Charles Antoine, dernier prince régnant de Hohenzollern-Sigmaringen détrôné en 1849 par l'aïeul du kaiser. Le prince Charles Antoine, qui était l'époux de Joséphine de Bade était lui-même fils du prince Charles, et d'Antoinette, princesse Murat, nièce du maréchal prince Murat, roi de Naples. Joséphine de Bade, de son côté, était la fille de la grande duchesse Stephanie de Beauharnais, fille adoptive de Napoléon 1er.

L'une des sœurs du roi Albert [illegible] épousé le duc de Vendôme, qui est également arrière-petit-fils de Louis-Philippe. Quant à sa cousine, la princesse Clémentine on sait qu'elle est l'épouse du prince Victor-Napoléon, prétendant impérial au trône de France.

Le roi Albert, qui descend à la [illegible] des Bourbons, des Murat et des Beauharnais, trois ascendances françaises, est donc encore [illegible] de près aux Bonaparte.

Quant à la Reine Elisabeth, née duchesse en Bavière, elle est la [illegible] de feu la duchesse d'Alençon et de la dernière reine de Naples de la maison des Bourbons de France. Sa mère est née princesse Marie de Bragance et la maison de Bragance remonte aux premiers Capétiens.

L'arrière grand'mère de la reine, du côté paternel, est une princesse lorraine de l'illustre maison d'Aremberg.

Mais toutes ces attaches ne sont rien à côté de celles nées du terrible conflit dont la Belgique et la France ont tant eu à souffrir.

Depuis le 1er août 1914, le roi et la reine de Belgique sont entrés de plein pied dans la grande famille française au foyer de laquelle ils sont devenus des hôtes sacrés.

Favorisez nos annonceurs

Chronique Locale

—La population franco-canadienne de Prince-Albert salue l'arrivée d'une nouvelle recrue dans la personne de M. Fernand Baril, qui est le frère de M. Eugène Baril, de cette ville. Il vient s'initier à l'étude du droit au bureau de M. l'avocat A. E. Philion. M. Baril a étudié au collège des Trois-Rivières. Au Cap de la Madeleine où il était de résidence, il remplissait les fonctions de secrétaire du cercle Valiquette de l'Association de la jeunesse Catholique. Délégué l'an dernier à la convention générale, il s'intéressa toujours activement aux œuvres de l'Association. M. Fernand Baril est le cousin du Dr Baril, président général de l'A. C. J. C. Cordiale bienvenue à notre compatriote.

—M. L. P. Fortin, de Saskatoon, percepteur du district de l'Ouest pour la Compagnie Massey-Harris, était de passage ici ces jours derniers. M. Fortin est tout à fait dans le mouvement d'énergique revendication de nos droits. Il est d'avis que les grandes maisons anglaises de commerce seront forcées de prendre une attitude sur la question du français si les Canadiens-français veulent se montrer fermes et exiger le respect de leurs droits.

—La Révérende Mère Supérieure de l'Académie de Sion est revenue hier de Moose Jaw où elle était aller installer la nouvelle supérieure de l'établissement, la Révérende Mere Rose de Sion.

—A Humbolt, dans la colonie allemande les Religieuses de Ste Elizabeth (Autriche), ont élu pour leur supérieure la Révérende Mère Euphrasia. S. G. Mgr Pascal a présidé la cérémonie d'installation. La communauté progresse rapidement, et possède déjà [illegible] postulantes et une novice.

—De passage: M. l'abbé Jou[illegible] [illegible] l'archevêché de St. Boni[illegible]

[illegible] Albert a donné une [illegible] réception au lieute[illegible] Finn, au lieutenant [illegible] Heap de la marine. [illegible] Woodford revenus du [illegible]

—o—

[illegible] "blessés" de l'Ontario

[illegible] requête de désaveu

[illegible] prorogé. Les signatures [illegible] reçues jusqu'au [illegible]. Appel aux retar[illegible] Remerciements à nos [illegible]

[illegible] d'expédier une par[illegible] reçues—plus de [illegible] un télégramme [illegible] annonce que nous [illegible] de recevoir les [illegible] Le terme final du re[illegible] vingt avril.

[illegible] empressons de trans[illegible] cette excellente [illegible] nous leur faisons de [illegible] chaleureux appel [illegible] les noms des per[illegible] ne se seraient pas en[illegible] du devoir d'apposer [illegible] sur la requête en [illegible]

[illegible] très agréable de louer [illegible] moindre réserve, le zèle [illegible] manifesté d'innombrables [illegible] patriotes, et la somme [illegible] de travail accompli en quelques jours, nous assure qu'ils voudront bien continuer à collaborer au succès de la requête. Nous ne nous permettons pas d'insister. Ce serait de l'impertinence en face des nobles gestes, des sympathiques adhésions et des offres de dévouement qu'a provoqué notre organisation. La cause de nos "blessés" est portée à l'attention de tous, grâce à ceux qui se sont dévoués pour la cueillette des signatures. L'immense intérêt suscité par les explications indispensables de nos amis au cours de la campagne, portera, espérons-le, les plus heureux fruits. D'un bout à l'autre du Canada, il ne faut plus qu'il se trouve un seul Canadien français pour "ignorer" la persécution ontarienne et se désintéresser du troublant problème qu'elle pose.

Les personnes qui nous ont honoré de leur visite, ont pu constater que nous n'exagérons pas en parlant "d'innombrables généreux patriotes". Aujourd'hui, 29 mars, plus de cinq cents lettres sont sur la table, pas encore ouvertes, faute de temps et *quatre cent mille* signatures ont été comptées, soigneusement classées et n'attendent plus que d'être expédiées.

Il nous reste encore quelques milliers de la formule de requête. Nous nous empresserons de les faire parvenir aux personnes qui nous en feront la demande. Le secrétariat général de l'A. C. J. C. est au No. 90 de la rue Saint-Jacques, Montréal. Téléphone Main 4909.

Nous remercions cordialement tous ceux qui ont patronné, organisé ou collaboré à la "guignolée" des signatures et nous invitons tous les Canadiens français qui ont à cœur de porter secours à des frères opprimés, à se hâter de signer la requête, s'ils ne l'ont déjà fait, et à se procurer une ou plusieurs formules pour recueillir les signatures de leurs amis. Tous sont également invités à souscrire au fonds de secours ontarien.

M. Emile Girard, trésorier général de l'A. C. J. C., 100, rue Saint-Jacques, Montréal, et M. Onésime Chalifour, trésorier du Comité régional québecois de l'A. C. J. C., 209, rue Saint-Jean, Québec, reçoivent les souscriptions.

LE COMITÉ

—o—

Crystal Springs

Une messe de requiem sera dite le lundi 10 avril pour le repos de l'âme de Mme François Bernard morte à l'hôpital de la Ste Famille le 23 février dernier.

—:o:—

FILIATRAULT, Sask.

Nous avons eu le plaisir cette semaine d'avoir à Filiatrault une bien agréable soirée, organisée par des membres les plus distingués de notre paroisse.

Leur concours était honoré par la présence de notre dévoué Curé, M. Bellair du Lac Pelletier, et de beaucoup d'autres personnes venues de plus de 30 milles à la ronde.

Dans une pièce intitulée: 'Le Capitaine Bouton d'Or' que représentaient nos artistes, tout fut très apprécié et applaudi; les personnages, les décors et la musique ont remporté un vrai succès et soulevé l'admiration de notre colonie et des étrangers venus de loin.

Aussi remercions-nous le comité d'organisation qui contient les noms; de Mlle Léa Goddu (dans le rôle de Germaine) de Melle Lavallée (dans le rôle de la Comtesse) de M. Roberge (le fameux Capitaine Bouton d'Or) de M. Lacoursière (dans le rôle de M. le Comte) et de M. Albert et Ovila Goddu dans leur rôle respectif de (Papa Croustillant et d'Opérateur téléphonique.

* * *

Une agréable partie de whist précéda cette pièce comique et réunit plus de 100 personnes, les prix furent chaudement disputés et les résultats furent comme suit :

1er Prix des Dames: Madame Filiatrault: 2e Prix des Dames : Mademoiselle Marie Evesque.

1er Prix des Hommes: M. M. Lombard; 2me Prix des Hommes: M. Hamel.

2 Prix de consolation : Mlle Hamel et M. St. Cyr de Ponteix.

* * *

Aussitôt le rideau baissé à la fin du dernier acte nous eûmes le plaisir d'entendre nos amateurs de chant, qui tous se sont distingués, et ont reçu de nombreux applaudissements; un certain nombre d'entr'eux étaient accompagné du violon, et l'orchestre dirigé par M. Gauché et Mme Labbé a reçu de nombreuses ovations.

Un lunch fut servi ensuite, aux remerciements de tous, aux personnes, qui par leur bonne volonté ont apporté le concours leur générosité.

—o—

Marché

Prince Albert

BLE	
No. 1 nord	100
No. 2 nord	97
No. 3 nord	94
No. 4 nord	90

Winnipeg

BLE	
No. 1 nord	118¼
No. 2 nord	116
No. 3 nord	112½
No. 4 nord	110¼
Avoine.	
No. 2 C. W.	42⅜
No. 3 C. W.	40⅜
No. 1 fourrage	38⅜
Orge.	
No. 3	62½
No. 4	57½
Fourrage	52½
Lin.	
No. 1 N. W. C.	191¾
No. 2 W. C.	188¾

AVIS

Avis est donné que la Municipalité rurale de St. Louis, No. 431, immédiatement après le 1er juillet fera afficher, suivant la loi, une liste de toutes les terres pour lesquelles il y aura des arrérages de taxes.

L. SCHMIDT,
Sec.-Trésorier.

LA PAGE DU DIMANCHE

EVANGILE

LE DIMANCHE DE LA PASSION

S. Jean, VIII.

EN ce temps-là Jésus disait aux Juifs: Qui de vous me convaincra de péché? Si je vous dis la vérité, pourquoi ne me croyez-vous pas? Celui qui est né de Dieu écoute les paroles de Dieu, et vous ne les écoutez pas, parce que vous n'êtes point nés de Dieu. Les Juifs lui répondirent: N'avons-nous pas raison de dire que vous êtes un Samaritain et un possédé? Jésus reprit: Je ne suis point un possédé; mais j'honore mon Père, et vous, vous me déshonorez. Pour moi, je ne cherche point ma gloire, un autre en prendra soin et me fera justice. En vérité, en vérité je vous le dis, si quelqu'un garde ma parole, il ne mourra jamais. Les juifs lui dirent: Nous voyons bien maintenant que vous êtes un possédé. Abraham est mort, et les Prophètes aussi, et vous dites: Celui qui garde ma parole ne mourra jamais. Etes-vous plus grand que notre père Abraham, qui est mort, et que les Prophètes, qui sont morts aussi? Qui prétendez-vous être? Jésus leur répondit: Si je me glorifie moi-même, ma gloire n'est rien; celui qui me glorifie, c'est mon Père. Vous dites qu'il est votre Dieu, et néanmoins vous ne le connaissez pas; mais moi, je le connais; et si je disais que je ne le connais pas, je serais un menteur comme vous; mais je le connais, et je garde sa parole. Abraham votre père a désiré avec ardeur de voir mon jour; il l'a vu, et il en a été comblé de joie. Les Juifs dirent: Vous n'avez pas encore cinquante ans, et vous avez vu Abraham? Jésus leur répondit: En vérité, en vérité je vous le dis, j'étais avant qu'Abraham fût né. A ces mots ils prirent des pierres pour les lui jeter; mais Jésus se retira et sortit du Temple.

Une jeune fille de 1916

—Tu le vois, Jeanne tous les journaux se répètent! Nous avons assez étudié la topographie du champ de bataille pour connaître par cœur tous les accidents de terrain, du bois des Caures à la côte du Poivre, du promotoire de Talou au fort de Douaumont... Auront-ils ou n'auront-ils pas Verdun?... Que veux-tu que je te dise! La lutte continue... Nous ne pouvons que prier, espérer, attendre... Et maintenant, si nous écartions un peu ces visions d'horreur, si nous parlions de toi...

M. de Saint-R... repoussait du geste, sur la table du petit salon, la pile des journaux lus et les grandes cartes étalées.

—De moi? fit la jeune fille, toute surprise que sa chétive personne puisse arrêter un instant l'attention en ces heures tragiques.

—Mais oui, Jeanne, de toi; de toi qui a 20 ans aujourd'hui. C'est une date qui compte, dans une vie, un des faits solennels de l'existence! Je [illegible] ce matin, au retour de la messe. Nous étions émus tous les deux, puis tu craignais d'arriver en retard à ton ambulance. Ta journée s'est passée près des blessés, tu n'es rentrée qu'à l'heure du dîner, et depuis, la ruée sur Verdun nous occupe... Ah! j'avais rêvé autre chose, pour ce jour d'anniversaire..

—Pere, qu'aviez-vous rêvé?

—Je voulais te gâter beaucoup. Nous aurions refait ce voyage d'Italie qui te laissa tant d'impressions inoubliables, il y a trois ans. Ce jour de ta vingtième année, je l'aurais passé au milieu des horizons les plus lumineux, les plus enchanteurs de la terre, à Venise, à Florence ou à Rome...

—Je l'ai passé dans une salle d'hôpital, entre des plaies saignantes et des flacons d'iode.

Je t'aurais offert, ce jour-là, le [illegible] charmant qui fait battre le cœur des jeunes filles: un fil de perles!

—Vous m'avez donné de beaux billets bleus qui vont soulager la misère des réfugiés de Verdun!

[illegible] de tes vingt ans, ma [illegible] toujours avec [illegible] je ne pouvais supporter l'idée [illegible] le temps...

[illegible] vez-vous donc pas pleinement heureuse avec vous? Moi, si gâtée, si comblée, je vous donnais donc l'impression d'une jeune fille qui rêve autre chose que sa vie présente?

—Non, ma petite Jeanne. Je [illegible] j'en ai la conviction [illegible] et cela me rendait si heureux! Une piété éclairée, une foi agissante, l'amour des pauvres et des petits, le sentiment de la nature, le goût des arts, de l'étude, des beaux livres et des beaux voyages, tout cela te faisait une vie pleine, intéressante, joyeuse et féconde. Tes yeux riaient, pensaient, s'enthousiasmaient ou s'attendrissaient, mais ils ne rêvaient point. Je le sais, j'en suis sûr... Mais cette certitude, qui faisait ma joie, est devenue pour moi, en ces derniers temps, un sujet de vague inquiétude. Tu n'as plus de mère, plus de parents proches. Je suis gravement atteint d'un mal qui ne pardonne pas...

—Père...

—Pourquoi vouloir nous illusionner davantage? Tu sais comme moi que les médecins les plus optimistes ne me donnent que très peu d'années à vivre. Or, je ne veux pas te laisser seule au monde. Tu ne pensais jamais à ton avenir ... Eh bien, je te demande d'y penser désormais, de t'y préparer sérieusement.

—Oh! père, le moment est si mal choisi! Nous traversons des heures si terribles!

—La guerre ne durera pas toujours, ma petite fille. Si beaucoup de jeunes hommes tombent, il en est beaucoup aussi qui reviendront. Malgré les ruines et les deuils, la jeunesse est toujours la jeunesse! Elle garde des droits imprescriptibles à la vie, au bonheur...

* * *

Il est tard. Jeanne s'est retirée dans sa chambre, vraie chambre de jeune fille, voilée de mousselines transparentes. Une seule note éclatante tranche au milieu de ces blancheurs: un large ruban tricolore qui drape le socle d'une fine statuette de Jeanne d'Arc. Sur les murs clairs, un Christ d'ivoire étend ses bras; dans des cadres d'or, sourient des fronts d'anges et des têtes de vierges.

Jeanne s'est agenouillée sur son prie-Dieu. La gerbe de fleurs offerte à ses 20 ans, incline aux pieds de la guerrière ses lilas blancs, ses œillets et ses marguerites. La prière, mille fois répétée pendant ces interminables journées de bataille, jaillit des lèvres de la jeune fille:

..—*O Jeanne d'Arc, soutenez nos vaillants soldats! Qu'ils résistent au choc ennemi! Qu'ils repoussent l'envahisseur! Vous qu'on appelait "la bonne Lorraine", sauvez votre terre lorraine!...*

Les mains jointes, les yeux clos, tandis qu'une bourrasque de vent et de neige hurle aux fentes des volets, elle la voit, cette terre lorraine, bouleversée par la mitraille; elle l'évoque ce champ de bataille où, en ce moment même, des centaines de mille hommes s'affrontent et se heurtent, sous une pluie de fer et de feu, dans la plus formidable mêlée qu'ait enregistrée l'histoire. Elle devine les masses grises des troupes allemandes grouillant dans les ravins, escaladant les pentes, l'assaut furieux des plateaux, le corps à corps des attaques et des contre-attaques, les rafales d'obus ouvrant dans cette moisson d'hommes des sillons funèbres, et, sur la neige rouge de sang, l'amoncellement des blessés et des morts.

Son père lui disait tout à l'heure: La jeunesse est toujours la jeunesse. Elle a droit à la vie, au bonheur...

—Et eux, songe la jeune fille, le cœur étreint d'une immense pitié, les yeux débordants de larmes, eux, nos beaux jeunes gens de France, qui meurent, là-bas, dans l'horrible fournaise, sans un regret, sans une plainte, qu'en ont-ils donc fait de leur droit à la vie, à l'amour, au bonheur?... Ils n'ont usé que de leur droit au sacrifice!

Parmi ceux qui tombent, en cet instant même, la flamme au cœur, le nom de la France aux lèvres, se trouve peut-être celui que Dieu me destinait pour époux. Combien de jeunes filles françaises qui peuvent se dire, en toute vérité, à cette heure: Nous sommes les fiancés des mourants et des morts! Nous sommes les fiancés des héros!

Ils luttent, ils souffrent, ils tombent, et, pendant leur agonie, nous qui avons vingt ans, comme eux, qui devrions être à la peine comme eux, nous aurions l'égoïsme d'échafauder des rêves de bonheur? Nous ne saurions pas leur dire: Dormez en paix! Nous serons dignes de vous! Vous mourez pour que la France vive; nous vivrons pour panser ses plaies, réparer ses ruines.

L'image de la bataille l'obsède, la poursuit:

—Ils donnent tout leur sang, balbutie-t-elle, et je ne voudrais rien donner de moi-même! Ils se sacrifient par milliers, et moi, pauvre petite fille fragile, je chercherais à être heureuse, à vivre ma vie?...

Auprès de leur holocauste total, ce serait si peu de chose que de renoncer à la joie d'être épouse et mère et de dire à mon tour à ma chère France: "Moi aussi je veux te servir! Tu auras demain des blessés à soigner, des veuves à consoler, des orphelins à recueillir. Pour ces œuvres, de longs et patients efforts, de dévouements obscurs, tu n'auras jamais trop d'âmes virginales, de cœurs dans lesquels Dieu habite... Me veux-tu, France? ... La vague d'héroïsme qui déferle là-bas est venue jusqu'à moi, elle me submerge toute, m'emporte dans son courant. Moi aussi j'appartiens à la génération du sacrifice! Les joies de la vie me feraient horreur. J'aurais honte de les rechercher. Je ne puis pas ressembler aux jeunes filles des temps de paix, moi dont les vingt ans viennent de sonner, un soir de terrifiante bataille... Me veux-tu France?... Pas pour un jour, mais pour la vie!.. Me veux-tu, me veux tu?..."

Au dehors, la bourrasque ébranle les assises de la vieille maison, ploie jusqu'à terre les rameaux de grands arbres. Dans la chambre virginale, flotte une paix divine. Sur les murs clairs sourient le Christ d'ivoire, les fronts de chérubins, les profils de madones; Jeanne d'Arc s'incline avec amour vers sa petite sœur française toute vibrante des angoisses et des espérances de son pays, et la gerbe fleurie, exhalant ses parfums, s'effeuille lentement sur la soie tricolore, emblème émouvant de cette jeune âme offerte à la patrie, en ce vingtième jour de la formidable bataille de Verdun, au soir de sa vingtième année...

Jean VÉZÈRE.

Pas de noir

Le brave curé d'un village très bombardé du Nord avait fait clouer, aux plus mauvais jours, cette pancarte sur son presbytère:

Toujours et quand même: "Espérance!"
Et que de Marseille à Calais
Personne ne soit noir en France
Excepté les Sénégalais!...

Comme poésie, ce n'est pas du Racine; mais le poilu le plus fatigué, riait en passant devant le presbytère du curé. Et ce verre de rire était un verre force...

mences qui n'ont pu arriver encore à aucun résultat pratique. A mon point de vue le ministre de la milice, ne devrait pas permettre l'enrôlement dans les districts ruraux de la Saskatchewan, sans faire d'abord un recensement particulier afin de s'assurer de la position actuelle du fermier,rapport au besoin de main d'œuvre. Il faut tenir compte du fait que la province de la Saskatchewan est une province essentiellement agricole. puisque les quatre-cinquièmes de ses habitants sont occupés à la culture.

Permettre l'enrôlement dans les districts ruraux des provinces des prairies de l'Ouest serait démolir la base de la force nationale dans la guerre actuelle.

Florian RIOUX.
Montmartre. Sask.

REGINA, Sask.

Il y a quelque temps nous annoncions l'arrivée, à Régina, de M. M. J. Poirier. surintendant provincial de la Compagnie d'Assurance Métropolitan. Nous avons le plaisir aujourd'hui de souhaiter la bienvenue à un autre compatriote, M. L. J. Longpré, ci-devant de Qu'Appelle, qui vient assumer la charge de Gérant-Général de la Compagnie Périe, de Hamilton, Ont., manufacturiers des engins et des séparateurs "Magnet". Il nous fait plaisir aussi de féliciter M. Longpré de cette promotion, que lui a gagnée un service de plusieurs années. M. Longpré [illegible]

[illegible]

après avoir été pendant quelque temps à Swift Current, a décidé de venir s'établir permanemment à Régina, est actuellement malade à l'hôpital. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

M. L. J. Blais, est allé en voyage d'affaires à Qu'Appelle la semaine dernière.

* * *

Mardi, le 11 avril, il y a aura une assemblée générale du Cercle del'A. C.F.C.. à 8 heures p.m. dans la salle des Chevaliers de Colomb. Prières aux membres de ne pas oublier, et d'en avertir tous les catholiques de langue française. Le Cercle a besoin de l'active coopération de tout le monde. Il faut non seulement que tout le monde se rende, mais il faut aussi qu'on y vienne avec du travail, préparé en plus à faire travailler.

* * *

Avec la venue du printemps. dont nous avons depuis une semaines tous les signes, vient aussi le grand problème des travaux des semences. Dans le but d'aider les cultivateurs le ministère de l'Agriculture a ouvert un Bureau de placement à Vancouver. On nous apprend que l'ouverture d'un autre tel bureau se fera peut-être à Montréal. Cela devra assurément accentuer le courant de l'immigration canadienne-française vers la Saskatchewan.

* * *

Dimanche dernier un de nos compatriotes a été victime d'une malheureuse affaire [illegible]

[illegible]

WILLOW-BUNCH, Sask.

COMITE LOCAL DE L'A.C.F.C.

A huit heures samedi soir, se réunissaient, au presbytère, les membres du comité local de l'A.C. F.C., pour la troisième assemblée de l'année. Après la lecture des minutes de la réunion précédente, on procéda aux affaires.

Sur la demande d'un membre du comité, à savoir, si on avait reçu une réponse à la lettre envoyée au département de l'éducation, à Régina, il y a plus d'un mois, demandant des Ordonnances en français; la réponse étant négative. on fit une motion de rappliquer de nouveau et de faire enrégistrer cette lettre, cette fois, pour voir si le département donnerait signe de vie.

Pour donner de l'ardeur à l'association, le comité décide de faire une assemblée générale de tous les membres, qui est fixée au dimanche le deux avril, après la grande messe, à la salle Saint-Jean-Baptiste. Puis on fait l'entrée de six nouveaux membres recrutés par M. S. Beauchêne et on clot l'assemblée.

Le Secrétaire.

POUR RIRE

Le signe du printemps.

Quand vous voyez une femme avec des souliers bas, une robe extra-légère et des bas extra-minces, c'est un signe que le printemps n'est pas loin... A trois ou quatre mois, tout au plus.

[illegible] de recrutement [illegible] Canadien-français [illegible]

[illegible]

[illegible] Le Canadien-français a [illegible] c'est sa liberté nationale [illegible] Cette liberté a été [illegible] le Traité de Paris aux [illegible] et braves défenseurs de [illegible] France, et lorsque [illegible] mille habitants français [illegible] à changer d'allégeance [illegible] ils étaient confiants que les [illegible] du susdit Traité seraient [illegible] respectées.

Lors de la Confédération Canadienne en 1867, ces garanties, spécialement en fait d'éducation [illegible] été formellement réaffirmées à [illegible] minorité des provinces qui composent le Dominion du Canada.

L'affront que viennent de faire aux Canadiens-français certains gouvernements provinciaux n'a pas empêché cependant des milliers de Canadiens-français de s'enrôler sous les drapeaux pour aller combattre l'ennemi commun. Et pourquoi ? C'est que le Canadien-français aime son Roi, aime sa patrie et aime aussi la patrie de ses ancêtres. Le Canadien-Français est loyal et il le sera aussi longtemps qu'il aura confiance dans la magnanimité de son Souverain pour la protection de ses droits religieux et nationaux. Et qu'elle patrie aurait le Canadien-Français autre que le Canada ? C'est la patrie de ses ancêtres, longtemps avant la domination anglaise.

Le Canadien-français d'aujourd'hui ne serait pas plus à l'aise en France qu'il le serait en Angleter-

Transport payé

Nous payons le transport sur toute commande de $25.00 ou plus pour distance de 100 milles sur le C. N. R.

ENORME

Billets de chemin de fer

Un groupe de dix ou plus venant ensemble peuvent avoir sur le C. N. R. billet d'aller et retour bon pour 30 jours au prix d'un billet et un tiers

VENTE DE LIQUIDATION

Commencée depuis lundi NOUS OFFRONS AU PUBLIC $75.000.00 EN STOCK DE MEUBLES ET ACCESSOIRES

FONDS de BANQUEROUTE à moitié prix

GRAND FONDS DE BANQUEROUTE A VENDRE A MOITIE PRIX. CE SERA LA MEILLEURE OCCASION ENCORE OFFERTE A PRINCE-ALBERT POUR LES MEUBLES. DEPUIS LE COMMENCEMENT DE LA GUERRE LES PRIX ONT MONTE. NOUS AVONS EU LA CHANCE DE DONNER DES COMMANDES AUX MANUFACTURIERS QUI NOUS ONT ETE EXPEDIEES AUX ANCIENS PRIX. NOS PRIX REGULIERS JUSQU'ICI N'ONT PAS MONTE ET CES PRIX SONT MAINTENANT SACRIFIES. ——NOTEZ BIEN QUE NOTRE STOCK EST NEUF. NOS RIDEAUX, DRAPERIES, TAPIS, ETC., ETC., SONT DU MEILLEUR GENRE ET DU TOUT DERNIER MODELE.

LITS

Lits Cottage, largeur 4 pieds, ressorts-chaine très solides, en hélice aux bouts. Style pliant. Reg. $9.65, Moitié prix.. .... $4.75

Lits extra fins, quelques-uns seulement, largeur 3 pieds, garniture cuivre. Reg. $7.50 pour........ $4.75

Lits laqués blancs, très jolis, diverses grandeurs pommeau de cuivre, etc. Reg. $5.00 pour........ $3.50

Lits extra solides laqués blancs, monture massive, quelques-uns seulement. Reg. $18.00 pour........ $14.50

BERCEAUX

Grands berceaux, ressorts solides, bons pour enfants jusqu'à 10 et 12 ans. Reg. $14.75 pour........ $10.00

Reg. $9.00 pour........ $7.00

Reg. $7.00 pour........ $5.00

LITS DE CUIVRE

En cuivre poli satin, genre carré, largeur 3 pieds, qualité supérieure. Reg. $33.50, moitié prix........ $16.75

Beaux grands lits de cuivre, monture très massive, belle apparence, largeur 4 pieds 6 pouces. Ne manquez pas cette chance. Reg. $55.00 pour.... $43.00

SOMMIERS ELASTIQUES

Deux sommiers spéciaux, ressorts en spirale très solides, bien recouverts. Reg. 24.50. Moitié prix...... $12.25

SOMMIERS A SPIRALES

Très solides, ressorts à spirales bien trempés et garantis. Reg. $8.50 pour $6.15

Ressorts à treillis très solides aux grandes réductions suivantes.
Reg. $7.00 pour........ $5.00

Reg. $6.00 pour........ $4.50

Reg. 4.35 pour........ $3.50

MATELAS

Matelas "Hairinfelt" poil et feutre ble. Reg. $40.00 pour........ $25.00

Matelas "Harrin felt" poil et feutre élastique. Reg. $25.00 pour.. $18.00

Autres genres de matelas feutres à réductions semblables.
Reg. $15.00 pour........ $13.00

Reg. $13.00 pour........ $10.00

Fibre felt, Reg. $10.50 pour..... $8.00

Fibre felt, Reg. $5.75 pour..... $4.75

Fibre felt, Reg. 4.75 pour...... $4.00

Dressoirs et guéridons

Dressoirs, belle surface en chêne, trois grands tiroirs, et beau miroir. Reg. 10.50 pour $7.50
Guéridon du même genre $5.00 pour.. $3.00

Dressoir, chêne solide, fini or, grande armoire, miroir ovale. Reg. $29.50........ $18.00

Dressoir, noyer satin fumé, dessin joli, genre princesse, grand miroir. Reg. $35 pour $25
Guéridons s'accordant, à la moitié des anciens prix

Ameublement de chambre

En noyer Circassien grand dressoir, chiffonnier, table de nuit et lit, style Colonial, construit a l'épreuve de la poussière. Si vous voulez un ameublement riche à bon compte ne manquez pas ceci. Reg. $515 pour........ $295.00

En acajou, dressoir, chiffonnier et lavabo, construit a l'épreuve de la poussière, magnifiques [illegible] au dressoir et au chiffonnier, style Colonial. Reg. $380, audessous du prix coûtant $215.00

Garde-robes

Grande garde-robe, à miroir, avec bon tiroir en bas. Reg. $50.00. Moitié prix $25.00

Sièges de vestibule

Nous avons de 15 différentes sortes à grandes réductions. Voici par exemple un support en quart de chêne, fini or, à moitié prix, avec grand miroir. Reg. $20.00 pour.... $10.00

Au magasin vous pouvez faire votre choix parmi les autres.

Cabinet de Cuisine

Très bien fait, [illegible] commode. Reg. $27.00 pour.... $18.00

Chaises de Salle à Diner

Surface en chêne [illegible]. Reg. $2.75 pour........ $2.10

Tables

Rondes, montants massifs, en noyer satin fumé, bonne grandeur. Reg. $22.00 pour .. $16.00

Surface en chêne doré, dessus carré, pied central, bois de choix. Reg. $17.50 pour $13.25

En quart de chêne solide, fini or, pied central, dessus carré, en bois de choix. Reg. $27.50 pour $20.00

Ameublement de Salle à Diner

Genre Colonial, en quart de chêne solide, massif, bois de choix, comprenant une grande table, des chaises, un buffet, une armoire à porcelaine, et véhicule. Reg. $390.00 audessous du prix coûtant........ $275.00

En acajou solide, genre Colonial, mêmes pièces que le précédent. Reg. $528 audessous du prix coûtant........ $300

En noyer Circassien, genre Colonial, comprenant, table, chaises, armoire à porcelaine et buffet, le meilleur du magasin. Reg. $543.00 audessous du prix coutant........ $315

Buffets

Fini acajou, très joli, avec verre épais. Reg. $30.00 pour........ $20.00

Buffets, surface en chêne, très grands et commodes. Venez voir ceci. Reg. $38.00 pour $25

En quart de chêne, fini or, combinaison buffet et cabinet de porcelaine. Prix reg. $55.00 pour........ $25.00

Fauteuils de réception

Six beaux fauteuils sculptés à la main, divers [illegible], une bonne affaire aux prix réguliers [illegible] à........ MOITIE PRIX

Canapés

Grande variété. Prix réguliers de $10.00 a $70.00, offerts a grande réduction.

Table-lit

Sert de lit et de table bibliothèque, en chêne fumé, massive. La partie lit est de 4 pieds par 6 pieds 3 pouces. Reg. 60.00. Moitié prix à........ $30.00

Davenports

Choix varié. Notez ces prix.
Prix Regulier $85.00 pour........ $60.00

Prix Régulier $30.00 pour........ $22.00

Cadres montés

Environ 50, en moulures dorées, chêne, en blanc et en brun. Quelques-uns valant $2.50 chacun pour........ 35c

25 Cadres de photographie, oval. Reg. $1.00, Moitié Prix........ 50c

Aussi une grande quantité d'images aux mêmes prix réduits.

Chaises en rotin

Très confortables. On ne peut plus les acheter aux prix réguliers, mais nous en avons un certain nombre que nous offrons à grande réduction. Reg. $10.50. Special........ $7.50

Tables de centre

En quart de chêne ou acajou, jolie forme. Reg. $5.50 a........ $4.50

En acajou solide. Reg. $27.00 pour... $20.00

Tapis et Rideaux

Vous en avez besoin et vous serez content du prix. Notre stock de $20.000 est à votre disposition. Le prix de la manufacture a monté de 20 à 30 pour cent sur ces articles, mais nos prix sont les mêmes. Venez de bonne heure.

Matériel de Rideau

Beaucoup de retailles pour couvrir des boites, des coussins, des chaises etc., quelques-unes ont quatre ou cinq verges de long. Le tout à.... .... MOITIE PRIX

Mousseline "Art" de 42 pouces, grand patron, joli dessin. Reg. 18c. la verge, spécial 3 verges pour........ 35c

Rideaux en dentelle de Suisse Reg. $12.50 pour $9.50

Rideaux hollandais, en velours rose, et soie à l'intérieur, pour grandes fenêtres, aussi une paire de rideaux de Suisse de $12.50. Reg. $62.50 pour........ $45.00

Tapis

Plusieurs tapis carrés en tapisserie.
9 pds x9 et 9 pds x10½, beaux patrons. Reg. $14.50 pour........ $8.00

Reg. $15.00 pour........ $10.00

Notre assortiment de tapis de Bruxelles, velours, Axminsters, Wilton sera si réduit que vous acheterez, et tous les patrons sont nouveaux.

Fauteuils, etc.

Un assortiment considérable et varié. Grandes réductions. Venez les voir.

Services de toilette

Fleuris, jolis dessein, au complet. Reg. $6.00 pour........ $3.00

Morceaux séparés à........ 10c

Cuvettes à........ 50c

Canapé causeuse et deux autres beaux fauteuils très riches. Venez les voir. Reg. $260 pour $200

ZOELLNER SONS LIMITED

1ème AVENUE OUEST, PRINCE-ALBERT, Sask.